



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 22 avril 2016, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Approbation de l'acte constitutif du groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement du gaz naturel,
- Adhésion des communes de Chéronvilliers pour la compétence assainissement collectif et Chambois pour la totalité de son territoire au SEPASE à compter du 1er juillet 2016,
- Convention de formation avec le C.N.F.P.T.,
- Acquisition véhicule neuf Peugeot Bipper,
- Contrats d'assurances flotte véhicules,
- Participation aux frais de chauffage par la paroisse de Verneuil-sur-Avre,
- Cadeau de départ pour employé communal,
- Décision modificative n°1 budget communal : travaux de tranchée carrefour des 4 Cantons/feux tricolores,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 15 avril 2016

Le Maire

Jacky NIVIER

